

La
Semaine Religieuse
DE
Québec

VOL. XIX

Québec, 29 décembre 1906

No 20

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 305. — Les Quarante-Heures de la semaine, 305. — Lettre de la Sacrée Congrégation des Etudes, 306. — S. G. Mgr G.-A. Guertin, évêque de Manchester, N. H., 308. — Chronique des diocèses, 308. — L'Eglise de France, 311. — Saint-Malo de Québec, 312. — La mort de M. Dumay, 314. — Indulgences nouvelles, 315. — Les enfants catholiques en Pologne, 316. — Bibliographie, 318.

— • • • —
Calendrier

— o —

30	DIM.	b	Du dim. dans l'oct. de Noël, <i>semid. privily.</i>
31	Lundi	b	S. Sylvestre, pape et confesseur.
1	Mardi	b	Circocision. 2 ^e cl. II Vép., mém. du suivant seulement.
2	Merc.	r	Octave de S. Etienne.
3	Jeudi	b	Octave de S. Jean.
4	Vend.	r	Octave des SS. Innocents.
5	Samd.	b	Vigile de l'Epiphanie, <i>semid. privily.</i>

— • • • —
Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

30 décembre, Franciscaines Missionnaires, Québec. — 1^{er} janvier 1907, Couvent des SS. du Saint-Rosaire, Beauport. — 3, Saint-Augustin. — 5, Asile du Bon-Pasteur, Québec.

Lettre de la Sacrée Congrégation des Etudes

AUX INSTITUTS CATHOLIQUES DE FRANCE

— o —

Lettre-Circulaire à MM. les Recteurs des Universités catholiques d'Angers, de Lyon, de Lille, de Paris et de Toulouse.

Rome, 10 septembre 1906.

Dès le premier jour où cette Sacrée Congrégation, tout en secondant les vœux de l'Episcopat français, donna aux Universités catholiques de France la faculté d'accorder les grades académiques, en Sacrée Théologie, en Droit Canon et en Philosophie, elle ne cessa jamais de veiller assidûment sur l'enseignement donné dans ces Instituts pour que les jeunes étudiants pussent y recevoir une instruction solide et sûre, d'après les exigences des temps et les conditions spéciales de la France.

Et l'on ne doit pas ignorer non plus que le Pontife Léon XIII favorisa, d'une manière toute spéciale et paternelle, la création de ces Instituts catholiques qui devaient être d'un très grand avantage, tout aussi bien pour l'Eglise que pour la France.

Et l'on peut affirmer avec assurance que ces vœux et ces désirs n'ont été nullement déçus.

Même dans cette triste période de temps, aux milieu des difficultés continuelles d'un pouvoir hostile au nom chrétien et des illusions séduisantes d'une fausse science, il est bien beau de voir combien les cœurs et les esprits du généreux clergé de France sont fermes et unis dans la vérité. Et personne n'ignore combien l'œuvre assidue des Instituts catholiques a contribué à ces heureux résultats.

Toutefois, cette Sacrée Congrégation a le devoir de prendre toute précaution pour qu'aucune difficulté ne vienne empêcher la continuation de cette œuvre, d'autant plus que pour les conditions de l'Eglise en France, conditions qui en ce moment sont devenues sans doute bien plus graves, on en ressent vivement le besoin.

C'est pourquoi cette Sacrée Congrégation n'hésite pas à

signaler à MM. les Recteurs des Instituts catholiques un danger qui se présente à cause d'une habitude pas trop louable qui s'est introduite depuis déjà quelques temps, et qui, dans ces dernières années, est devenue presque universelle chez les facultés théologiques et philosophiques de France, c'est-à-dire de donner trop d'importance, dans le développement des thèses pour le Doctorat, à des discussions d'Histoire et de Critique sur des points très minutieux et singuliers, tout en laissant de côté les questions les plus amples et les plus universelles de Théologie dogmatique et de Philosophie rationnelle.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les thèses publiées dernièrement, et dont il est question, pour démontrer le mal que nous déplorons. Il est très rare, surtout parmi les jeunes étudiants de certains Instituts, que le candidat au Doctorat en Sacrée Théologie et en Philosophie développe une dissertation vraiment scientifique, et qu'il mette en évidence ses forces à la recherche d'une vérité difficile à l'intelligence ou bien pour la défendre contre les sophismes des adversaires. Ils s'arrêtent tous, comme nous venons de dire, sur des points très restreints d'une recherche historique et critique en faisant ostentation d'une érudition facile, mais qui, aujourd'hui, à cause des nombreux moyens qu'on a à son aide, ne peut exciter aucune admiration et qui, au contraire, cache le plus souvent la faiblesse intellectuelle du candidat pour des études plus sérieuses et plus solides.

Il est très utile, et nous dirons même nécessaire, de nos temps, que des jeunes étudiants, vu leur disposition naturelle, s'adonnent à ces études minutieuses et patientes de recherche ; mais il n'est pas moins fâcheux et regrettable, et personne n'oserait affirmer le contraire, que les Facultés de Théologie et de Philosophie ne se vantent jamais, ou presque, d'avoir formé un jeune Docteur qui sérieusement s'adonne aux spéculations sévères de la Théologie dogmatique et de la Philosophie rationnelle.

C'est pour cela que cette Sacrée Congrégation fait appel au bon sens éclairé et au zèle de tous les Recteurs des Universités catholiques pour qu'ils veuillent éviter un pareil défaut

et en même temps inculquer, par leur autorité et par leur efficacité, aux jeunes étudiants confiés à leurs soins de s'appliquer avec une plus grande ardeur et un plus grand profit à l'étude de la Philosophie et de la Théologie, suivant les doctrines de l'angélique Docteur, desquelles on ressent aujourd'hui plus que jamais le besoin.

Et c'est ainsi seulement que l'on pourra reprendre ces excellentes traditions qui, jadis, donnèrent des fruits si splendide de science chrétienne dans la glorieuse Université de la Sorbonne.

Le Cardinal Préfet :
Cardinal SATOLLI.

S. G. Mgr G.-A. Guertin, évêque de Manchester, N. H.

Il est permis de dire que tout le peuple canadien-français, disséminé dans l'Amérique du Nord, salue avec émotion et enthousiasme la nomination d'un compatriote au siège épiscopal de Manchester, N. H.

Depuis longtemps, les Canadiens-Français des Etats-Unis désiraient voir reconnaître par Rome, dans l'attribution des honneurs épiscopaux, leurs droits fondés sur leur nombre et leurs œuvres religieuses, dans plusieurs diocèses de la Nouvelle-Angleterre. Ils seront à jamais reconnaissants à N. S. P. Pie X, qui se rend aujourd'hui à leurs justes supplications.

En une question de cette sorte, si nous ne pouvons parler de triomphe, il est juste au moins de dire que le Saint-Siège a reconnu des droits et leur a donné satisfaction.

On dit les meilleures choses de la valeur, des talents et des vertus du nouvel évêque, que le décret pontifical trouve curé de la paroisse Saint-Antoine de Padoue de Manchester.

Chronique des diocèses

QUÉBEC

— Samedi, le 22 décembre, S. G. Monseigneur l'Archevêque a fait les ordinations suivantes :

TONSURE: M. Bernard Gillis (*Charlottetown*); Fr. Calixt

(Gélinas), Fr. Hilarion (Boulay), Fr. Julien (Boucher), Fr. Justinien (Mercier), *des Fr. Mineurs de Québec.*

ORDRES MINEURS : MM. Arthur Maheu (*Québec*) ; Michael O'Brien, Edward Conway, Dismas Leblanc (*Saint-Jean, N.-B.*) ; Fr. Aurélien (Jaouen), Fr. Viateur (Ducharme), Fr. Eusèbe (Meunier), *des Fr. Mineurs de Québec.*

SOUS-DIACONAT : MM. Georges Ouvrard, Albert Hébert (*Québec*) ; Fr. Thomas-Marie (Denis), Fr. Laurent (Philippe), Fr. Etienne (Bihel), Fr. Bruno (Rousselat), Fr. Arsène (Mullin), Fr. Romain (Sire), Fr. Pierre (Gauthier), Fr. Boniface (Heidmeier), Fr. David (Beauregard), *des Fr. Mineurs de Québec.*

— Dimanche, le 23, à la Basilique, S. G. Mgr l'Archevêque a fait les ordinations suivantes :

DIACONAT : MM. Louis Bolduc, Georges Ouvrard, Albert Hébert (*Québec*), Georges Bernier (*Chatham, N.-B.*), Fr. Daniel (Desrosiers), Fr. Simon (Archambault), Fr. Léon-Paschal (Leveugle), *des Fr. Mineurs de Québec.*

— Les journaux ont donné d'abondants comptes rendus de la célébration de Noël dans toutes nos églises. Partout on a rivalisé de soin et, grâce à Dieu, de dévotion pour cette solennité unique, à l'émotion de laquelle personne n'est capable de se soustraire. Tout le monde sent si bien qu'aucun événement dans l'histoire du genre humain ne saurait égaler celui où Dieu lui-même est venu, ici-bas, se faire homme comme nous. Et quoi d'aussi sublime que de voir le Maître de l'univers descendre à s'incarner sous la forme d'un tout petit enfant !

A la Basilique, les offices ont été célébrés avec toute la pompe religieuse des grands jours. Après la restauration récente, les décorations de fête y semblent avoir double éclat.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a officié pontificalement à la messe de Minuit et aux vêpres. Mgr le curé de Québec a célébré la grand'messe du jour.

A tous ces offices, la musique a été excellente, dans les limites des directions pontificales.

— Les journaux ont raconté que vendredi dernier, le 21 décembre, Mgr Hamel, V. G., a perdu subitement connaissance, et que, vu son âge avancé de 77 ans, son état a été jugé fort inquiétant. Sur l'avis du médecin, S. G. Mgr lui administra l'extrême-onction, un peu après midi. Dès le soir, le vénérable

prélat reprenait vigueur, et le lendemain matin, il allait rendre visite à Mgr l'Archevêque, à l'archevêché !

— Lundi matin, ont eu lieu à Saint-Antoine de Tilly les funérailles de feu M. l'abbé Robin, ancien curé de cette paroisse. Monseigneur Têtu a célébré le service funèbre, auquel assistaient toute la paroisse et un bon nombre de membres du clergé. M. l'abbé J. Pelletier, curé de Bienville, a prononcé l'oraison funèbre.

— Lundi soir, la veille de Noël, les Voyageurs de commerce ont fait dans la ville la quête de la Guignolée pour les pauvres. Tout ce que nous savons, au moment où nous écrivons, c'est que la tournée à travers les quartiers de la ville a été très fructueuse.

Nous ne saurions assez louer nos gais Voyageurs de commerce d'avoir ressuscité cette touchante coutume de la Guignolée : cet exercice pratique et personnel de la charité est si bien à sa place en cette nuit de Noël, où l'Enfant-Dieu est venu lui-même au secours des pauvres que nous sommes tous.

Et n'est-il pas consolant de voir que la Guignolée, reprise à Québec depuis quelques années à peine, a été ressuscitée aussi dans tous les principaux centres de cette partie est de la Province !

— Le 8 décembre dernier, en la chapelle du convent des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie, à Limoilou, ont revêtu le saint habit : Mlles Marie Gamache, de Saint-Eugène (Islet), et qui porte le nom de Sœur Marie-Joseph ; Alma Morneau, de Saint-Pascal, et qui porte le nom de Sr Sainte-Gertrude.

Ont prononcé leurs premiers vœux : Les Sœurs Saint-Louis de Gonzague, de Fraserville ; Marie-Paula, de Saint-Pascal.

Présidait : le T. R. Père Léonard, gardien du Monastère des RR. Pères Capucins, assisté du R. Père Albert, curé de Saint-Charles de Limoilou.

Le sermon de circonstance a été donné par le Rév. Père Candide, capucin.

CHICOUTIMI

— Nous regrettons de ne pouvoir reproduire au long un bel article consacré par le *Progrès du Saguenay* à l'École ménagère de Chicoutimi, fondée et dirigée par les religieuses hospita-

lières de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier. Nous avons vu nous-même les commencements de cet orphelinat et de cette école ménagère, et nous sommes heureux de saluer le développement et le succès de ces œuvres intéressantes. Quand on parlera des grandes écoles ménagères qui existent dans notre moitié de la Province, il faudra désormais nommer Chicoutimi après Roberval et Saint-Paschal. On sait, d'ailleurs, que la plupart de nos couvents donnent aussi l'enseignement « ménager », et le font, souvent, sans tambour ni trompette, avec d'excellents résultats. Qui dira, avec une suffisante exactitude, tout ce que notre peuple doit à ses institutions religieuses !

L'Église de France

Il ne nous est pas possible, ou ne comprend bien, de donner même le résumé de ce qui se passe en France de ce temps-ci. Nos lecteurs peuvent suivre assez bien ces événements par les dépêches télégraphiques que publient les journaux quotidiens. Il est vrai que ces télégrammes sont assez souvent sujets à caution et qu'il ne faut pas accepter sans discernement tous les renseignements qu'ils nous apportent.

La crise religieuse est donc ouverte en France, et excite dans tous les pays du monde de l'intérêt, de la sympathie et souvent de l'indignation. Comment les autres nations civilisées pourraient-elles voir le gouvernement du peuple qui passait pour le plus noble et le plus intelligent, *voler* d'un coup tout ce que possède une Église comme l'Église de France, absolument tout : églises, évêchés, presbytères, séminaires, ornements, vases sacrés, etc !

Jusqu'à ce jour, on a chassé les occupants d'un grand nombre d'évêchés et de séminaires. Et si l'on ne ferme pas encore les églises, c'est que l'on craint que la population ne se soulève à la fin contre les gouvernants.

Il ne semble pas que les grands séminaires puissent se reconstituer sous la législature actuelle. Alors, comment le clergé de France se recrutera-t-il ?

L'Église de France continue à rester unie entre elle et soumise au Souverain Pontife. C'est le côté consolant de la crise

actuelle, et l'assurance de la victoire finale. Seulement, que de souffrances il faudra pour acheter le triomphe !

Tous les pays chrétiens éprouvent les plus vives sympathies pour les catholiques français, soumis à tant de cruelles épreuves. La presse des Etats-Unis nous apporte tous les jours l'écho de protestations des catholiques américains contre l'impiété et l'injustice du présent gouvernement de la République française.

Les interviews données par S. E. le cardinal Gibbons (1), par Mgr Farley, archevêque de New-York, et Mgr Casey, évêque de Saint-Jean, N.-B., sur la crise actuelle de la France ont été reproduites par un grand nombre de journaux, et ont pu faire comprendre au public de ce continent combien l'Église ne pouvait prendre, vis-à-vis les francs-maçons de France, une autre attitude que celle de la protestation et de la résistance passive.

Plus que jamais, dirons-nous, encore aujourd'hui, prions tous les jours pour nos frères de France, qui ont tant besoin de l'assistance divine pour persévérer jusqu'à la fin. Des raisons particulières, qu'il est inutile de rappeler, nous font plus qu'à d'autres un impérieux devoir de cette intervention auprès du Ciel en faveur des catholiques français.

Saint-Malo de Québec

On lit l'intéressant article suivant dans les *Annales des Franciscaines Missionnaires de Marie* (Vanves, près Paris), livraison de novembre :

L'œuvre si intéressante des petits enfants, à Saint-Malo de Québec, ne connaît pas la période joyeuse des vacances. Les pauvres mères de famille, obligées de gagner à la sueur de leur front le pain nécessaire à la subsistance de tous, gardent le moins possible leurs marmots remuants et tapageurs ; aussi l'école reste-t-elle ouverte toute l'année. Mais de temps en temps, une journée de plaisir vient faire oublier à nos poupons que l'époque si appréciée des écoliers n'existe pas pour eux :

(1) Le *New York Herald*, édition de Paris, a tenté une réfutation de l'interview du cardinal Gibbons, réfutation remplie de faussetés et de sophismes. Nous regrettons que le *Messageur*, de Lewiston, Me, ait cru devoir reproduire sans commentaires cet article trompeur.

ils se sont donc livrés l'autre jour aux charmes d'une partie de campagne dont ils parleront longtemps.

Les Religieuses Augustines de l'Hôpital-Général ont aimablement invité notre petit monde à passer la journée dans une immense propriété qu'elles possèdent à la Petite-Rivière, un peu en dehors de la ville, à une demi-heure de marche de l'école.

Le trajet était un peu long pour le plus grand nombre de nos enfants, mais cette difficulté fut aplanie par la charité d'excellentes personnes qui nous offrirent généreusement de les conduire en voiture. La partie de plaisir fut fixée au lendemain de la Saint-Jean-Baptiste, fête nationale du Canada.

On comprendra aisément que la perspective de ce jour de bonheur avait mis nos enfants dans une joie sans pareille. Longtemps à l'avance ils en parlaient, et furent dès lors d'une assiduité remarquable à l'école, tant ils craignaient de manquer un si joyeux rendez-vous. Au jour convenu, la bonne Mme Pageau, fermière de l'hôpital, nous envoya le breack des Religieuses Augustines. Deux de nos Sœurs y prirent place avec une dizaine des plus petits.

« Aller en voiture », n'était pas la partie la moins séduisante du programme pour nos bambins. Ils riaient, sautaient, battaient des mains et se pressaient à qui mieux mieux pour monter, chacun voulant s'installer le premier. Ils manifestèrent si bruyamment leur joie, que les voisins ne résistèrent pas au plaisir de venir assister à leur départ.

Nous employâmes toute notre adresse pour faire entrer notre petit régiment dans les différents véhicules ; mais malgré l'art de combler les vides, nos 120 bébés n'y purent trouver place. Une trentaine des plus grands firent alors, avec une générosité digne d'éloges, le sacrifice de la promenade en voiture et nous partîmes à pied avec la petite bande et quelques jeunes filles du Patronage, invitées elles aussi à titre de récompense. Mais chemin faisant, le breack, revenant de son premier voyage, se chargea de nouveau de la plus grande partie de nos petits piétons qui ne perdirent donc rien des plaisirs de la journée. Arrivés à la campagne, ils prirent joyeusement leurs ébats.

M. le curé de Saint-Malo, qui prodigue sans compter son

dévouement à cette jeunesse, était venu jouir de son bonheur.

Une permission générale fut donnée à nos gamins et gamines de cueillir dans les champs les jolies marguerites qui les tentaient. En un clin d'œil, tout notre petit peuple eut *disparu* dans les foins : on ne voyait que têtes brunes et blondes, cheveux flottants et mains fluettes remplies de fleurs. Les tout petits se *perdaient* complètement sous les hautes herbes et M. le Curé, dans sa sollicitude vraiment paternelle, allait à leur recherche et les ramenait sur ses bras.

Nos lutins eurent une nouvelle joie en dégustant les gâteries dont on les combla à l'heure du goûter. M. Charest leur distribua de petits pains tout chauds et des bonbons que chacun trouva fort à son goût, et il se déclara largement récompensé en entendant les échos de la joie enfantine.

Mme Pageau, de son côté, n'avait rien épargné pour rendre ce goûter sur l'herbe aussi appétissant que joyeux, et M. le Curé lui-même voulut servir nos chers petits.

Inutile de dire qu'ils se prêtèrent de bonne grâce aux attentions dont ils étaient l'objet, en faisant le plus grand honneur à leur festin champêtre.

Mais pour mettre la note pieuse à côté de la réjouissance profane, nos écoliers se dirigèrent vers un petit oratoire dédié à la très sainte Vierge, situé dans la propriété même. Là, ils chantèrent de tout leur cœur, prièrent aux intentions des bonnes Religieuses Augustines, de Mme Pageau et de tous ceux qui avaient contribué à leur donner tant de joie dans cette heureuse journée. Ensuite les jeux reprirent de plus belle, et vers le soir, pour reposer nos marmots un peu las, M. Boucher voulut bien leur faire de la musique et accompagner leurs chants.

Mais les heures s'étant écoulées, il fallut songer à rentrer au logis. Les voitures revinrent chercher les petits voyageurs qui repartirent joyeux et pleins de reconnaissance.

La mort de M. Dumay

On a trouvé dans les journaux les mieux intentionnés différentes versions sur les derniers moments de M. Dumay, l'ancien directeur général des cultes. Les uns ont affirmé qu'il

avait reçu l'extrême-onction, d'autres qu'il avait demandé les sacrements et qu'après s'être confessé, il les avait reçus. Nous tenions naturellement à connaître la vérité et nous la donnons tout entière après l'avoir puisée à bonne source, sans avoir à craindre de démenti :

« M. Dumay a été enlevé rapidement par une crise d'angine de poitrine. Le malade a perdu connaissance presque immédiatement. Aucun prêtre n'a été appelé.

« A Saint-Philippe-du-Roule, sa paroisse, on n'a connu la maladie que par la nouvelle du décès. On sait que les obsèques ont été religieuses.

« On assure que le défunt avait quelquefois déclaré ne pas vouloir mourir sans avoir un prêtre. »

Dieu ne lui a pas accordé cette dernière et décisive grâce. Il a dû rendre au tribunal suprême le compte du mal qu'il a fait, durant plus de vingt ans, à l'Eglise de France.

Nous n'avons pas cru devoir dissimuler ces faits à nos lecteurs, l'Eglise n'ayant aucun besoin d'être glorifiée par le mensonge.

(Semaine de Toulouse).

Indulgences nouvelles

I. *Pour deux nouvelles fêtes franciscaines.* — Le 14 mars dernier, les Franciscains obtenaient le privilège de célébrer deux fêtes nouvelles : celle des Mystères de la Voie Douloureuse pour le vendredi avant la Septuagésime, et celle des Sept Joies de la Sainte Vierge pour le premier dimanche après l'octave de l'Assomption.

Sur la demande du procureur général de l'Ordre des Frères Mineurs Sa Sainteté Pie X, vient, le 13 juin 1906, d'accorder pour chacune de ces fêtes : 1° *une absolution générale* pour les Frères et les Sœurs des trois Ordres Réguliers, comme aux autres fêtes de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge ; 2° *une indulgence plénière* pour tous les fidèles qui s'approcheront des sacrements, visiteront une église ou chapelle publique franciscaine, et y prieront aux intentions du Souverain Pontife.

II. *Pour le mois du Sacré-Cœur.* — La pieuse pratique du mois du Sacré-Cœur avait été enrichie de quelques indulgences par Léon XIII. Comme la durée en était limitée, il a été demandé à Pie X de les rendre perpétuelles.

Par décision du 8 août 1906, le Saint Père a accordé à perpétuité : 1° une indulgence plénière *toties quoties*, applicable aux défunts, pour le 30 juin, dans les églises où le mois du Sacré-Cœur a été solennellement célébré ; 2° la faveur de l'autel grégorien *ad instar*, à leur messe du 30 juin, pour les prédicateurs du mois du Sacré-Cœur, et aussi pour les curés ou recteurs des églises où l'on a fait ces exercices ; 3° une indulgence de *cinq cents jours* pour les personnes qui s'occupent du mois du Sacré-Cœur, toutes les fois qu'elles feront une bonne œuvre dans le but d'en propager la pratique ou de la rendre plus parfaite ; 4° une indulgence plénière pour chaque communion de ces mêmes personnes pendant le mois de juin. Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

III. *Invocation au Sacré-Cœur.* — *O Sacrum Cor Jesu, in Te confido ! Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous !*

Le 5 juin 1906, Sa Sainteté a accordé 300 jours d'indulgence pour *chaque fois* qu'on récite l'invocation, et l'indulgence est applicable aux âmes du purgatoire. — Une indulgence plénière est accordée pour chaque mois aux conditions ordinaires.

IV. Le 16 mai 1906, N. S. P. le Pape a enrichi d'une indulgence de 300 jours, une fois par jour, l'invocation : *Notre-Dame des Bonnes Etudes, priez pour nous.*

Le 4 juillet 1906, le Saint Père a attaché une indulgence de 300 jours, pouvant être gagnée chaque fois, à l'oraison jaculatoire : *Notre-Dame de Compassion, Mère de tous les Chrétiens, priez pour nous.*

— — — — — Les enfants catholiques en Pologne — — — — —

La lettre suivante, adressée à M. de Noussanne, de l'*Echo de Paris*, et datée du 6 octobre, de Posen, intéressera sûrement nos lecteurs :

« Cher Monsieur de Noussanne,

Il se prépare chez nous des événements qui vont faire probablement beaucoup de bruit dans le monde entier. On ne parle

ici de rien moins que d'un nouveau « Kulturkampf », comme du temps de Bismarck. Le gouvernement prussien s'obstine à vouloir enseigner la religion aux enfants polonais en se servant uniquement de la langue allemande dans la plupart des écoles, alors que cette langue est incompréhensible.

Les enfants et les parents (surtout les ouvriers) ont résolu de se révolter contre cet abus de pouvoir, cette injustice.

Sans être poussés par personne, des centaines d'enfants ont déclaré aux maîtres d'école qu'ils ne répondront pas un mot d'allemand pendant la leçon de religion, et ils s'obstinent, malgré les plus dures persécutions, à réclamer que la religion leur soit enseignée dans leur propre langue.

Avec une persévérance admirable, les pauvres petits se laissent battre jusqu'au sang, enfermer dans des cachots, et ne répondent pas un mot d'allemand.

On les voit, sanglotant et pleurant, venir chez leur curé lui demander de prier pour que Dieu prenne pitié de leurs souffrances, et ne permette pas qu'on leur enseigne ses lois dans une langue qu'ils ne comprennent pas.

Les maîtres d'école et le gouvernement ne se possèdent pas de fureur, et on persécute les parents et les enfants d'une manière inouïe.

On met les pauvres petits aux arrêts ; on ne leur permet pas même d'aller dîner à leur maison. Les mères doivent porter à manger aux pauvres enfants qu'on garde à l'école, pour que leurs petits ne souffrent pas de la faim.

Les instituteurs agissent comme des brutes. Dans plusieurs écoles ils ont battu des enfants jusqu'à ce qu'ils aient perdu connaissance et soient tombés par terre sans mouvement. On prive de vacances les élèves qui ne veulent pas répondre en allemand, ce qui est une grande perte pour les parents, pendant le temps des récoltes de pommes de terre.

On garde les enfants récalcitrants plus longtemps à l'école que la limite d'âge (quatorze ans) prescrite par la loi.

Malgré tout cela, les enfants livrent un combat héroïque.

Partout, dans toute la Pologne prussienne, se prépare une grève générale des enfants auxquels leurs parents ne permettent pas d'apprendre la religion dans une langue qu'ils ne comprennent pas, et, si nos prévisions se réalisent, le gouver-

ment sera forcé de capituler devant la résistance de tout un peuple d'enfants.

Dans une école que je connais, le professeur battait une petite fille, en hurlant : « C'est toi qui es seule l'instigatrice, et tu veux influencer les autres enfants. » En entendant cela, une petite fille se lève et déclare : « *Non elle n'est pas l'instigatrice ; nous voulons toutes agir comme elle.* »

Il est touchant de voir certains de ces petits martyrs de la foi porter leurs pauvres épargnes à l'église, en priant le curé de dire une messe pour que les vérités de leur religion leur soient enseignées dans la langue maternelle.

Vous entendrez bientôt probablement parler de prêtres enfermés et persécutés, comme du temps du « Kulturkampf » de triste mémoire. Pour le moment, on n'en est pas encore là, mais tout présage que nous verrons des choses bien tristes, car le gouvernement est décidé à sévir. . .

Et pourtant les Allemands ont la prétention de protéger la chrétienté dans les pays les plus éloignés, alors qu'ils persécutent la religion chez eux ! »

Bibliographie

— JEHAN GERSON (1353-1429), par M. l'abbé Lafontaine, docteur ès lettres. In-12 3.50. (Librairie Vve Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.)

Ce livre est plus que la biographie d'une grande âme : c'est le tableau des souffrances sociales où se meurt la civilisation du moyen âge. Au milieu de contradictions intellectuelles, de passions religieuses déchainées, d'espérances à peine écloses, se débat la grande sincérité du chancelier Gerson. Dans cette lutte de trente années, son âme s'exaspère de ne pouvoir atteindre la vérité, et, cédant à la peine, il va chercher dans la retraite la paix mystique qu'il avait d'abord dédaignée. Il y a dans cet ouvrage un poème psychologique rendu avec une grande pénétration d'analyse.

— NOS DEVOIRS ENVERS DIEU, instructions d'apolégétique par M. l'abbé Désers, chanoine honoraire, curé de Saint-Vincent

de Paul. In-12 2.50. (Librairie Vve Ch. Poussielgue, rue Cas-
sette, 15, Paris.)

Ce volume, d'une lecture facile, est le sixième de la série d'instruction d'apologétique commencée il y a quelques années. Il plaira par sa forme vivante et moderne, mais il instruira plus encore, car rien n'est sacrifié de la doctrine à exposer ou à défendre ni des devoirs à préciser. L'intérêt de certains sujets tels que le *spiritisme*, le *vœu*, le *serment*, le *dimanche*, est renouvelé par l'histoire qu'en fait l'auteur.

— LA VERTU. — *Conférences et retraite* données à Notre-Dame de Paris durant le Carême 1906, par le Chanoine E. Janvier. In-8 écu, 4.00 [P. Lethielleux, Éditeur, 10, rue Cas-
sette, Paris (6^e)].

Le quatrième volume de l'*Exposition de la Morale catholique* par M. le Chanoine Janvier, l'éloquent Conférencier de Notre-Dame, vient d'être livré à la publicité. C'est la Vertu qui constitue le sujet de cet ouvrage. Il est superflu de dire qu'ici encore M. le Chanoine Janvier excelle par la sûreté de sa doctrine appuyée sans défaillance d'un instant sur l'inébranlable autorité de saint Thomas d'Aquin, par la limpidité de ses exposés, par la netteté vigoureuse de sa parole. Les auditeurs de Notre-Dame le savent, les lecteurs de ce livre en auront un évident témoignage.

L'excellence de la vertu, les éléments qui la constituent, les résultats qu'elle engendre, sont étudiés dès l'abord, et dans cette étude l'orateur fait opportunément entendre à nos contemporains, qui, à plusieurs, la méconnaissent, cette vérité que la vertu n'est pas l'antagonisme nécessaire de la nature humaine, qu'elle est, au contraire, l'exaltation magnifique de celle-ci, le règne de la raison chez l'homme, l'activité féconde, l'énergie entreprenante et efficace.

Cette notion donnée, Monsieur le Chanoine Janvier examine les catégories diverses des vertus de l'homme : vertus intellectuelles, morales, divines.

Aux premières, deux Conférences sont consacrées ; elles traitent de la science et de l'art, et sont l'une et l'autre l'appréciation sage, également éloignée des excès, que professe sur ce point le catholicisme ; elles constituent par suite un hymne grandiose et enchanteur à la donneuse de vérité, la science, au créateur de beauté, l'art. Nous n'avons pu relire sans une

émotion vraie les commentaires admirables que, dans cette deuxième Conférence, l'orateur consacre à l'œuvre éternelle d'Angelico et de Michel-Ange, pour conclure à la nécessité exigée par la consommation de l'art, de son accord avec la loi morale. — Les vertus morales, les vertus théologales, les dons du Saint-Esprit, nous ramènent à des considérations plus immédiatement théologiques où l'auteur a réuni les articles d'une véritable charte de la vie chrétienne, dans les tâches qu'elle nous impose, les secours tirés de nous ou venus de Dieu qu'elle nous invite à mettre en œuvre. La retraite de la Semaine Sainte complète cet enseignement en envisageant le degré de la vertu parfaite, la naissance, le développement, la décadence, les fruits des vertus.

Comme aux autres Carêmes, la Passion du Vendredi-Saint clôt le cycle des Conférences par une remarquable étude de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans ses souffrances, modèle inépuisable des vertueux, leur idéal suprême.

De substantielles notes, dont plusieurs sont de réelles dissertations très documentées, achèvent heureusement de situer la doctrine exposée en désignant ses adversaires et ses docteurs, en précisant leurs pensées.

Une page de ce volume a valu à l'éminent Conférencier de Notre-Dame un désagrément, en plein Carême : une convocation chez le juge d'instruction, et, depuis, la note imméritée d'amnistié. Ce n'est pas que les affirmations qu'elle contenait fussent subversives, c'était plutôt peut-être que les temps sont là : « où l'on ne pourra plus exalter aucune vertu, ni flétrir aucun vice sans que ceux qui nous tyrannisent ne se croient visés et ne s'efforcent d'enchaîner nos lèvres ».

Nécrologie

M. l'abbé Basile Robin, ancien curé de Saint-Antoine de Tilly, décédé à Bienville, vendredi le 21 du courant, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, était membre de la société Saint-Joseph, de la Congrégation du Séminaire de Nicolet et de la société d'une messe (section diocésaine.)

LIONEL LINDSAY, ptre.

Secrétaire.

Archevêché de Québec,
22 décembre 1906.